

# AU PRÉSENT

## VOTRE EMPREINTE SUR LE MONDE

« Nous devons être  
le changement que  
nous souhaitons  
voir dans le monde. »

*Gandhi*

AUTOMNE-HIVER 2020-2021

Bulletin d'information de



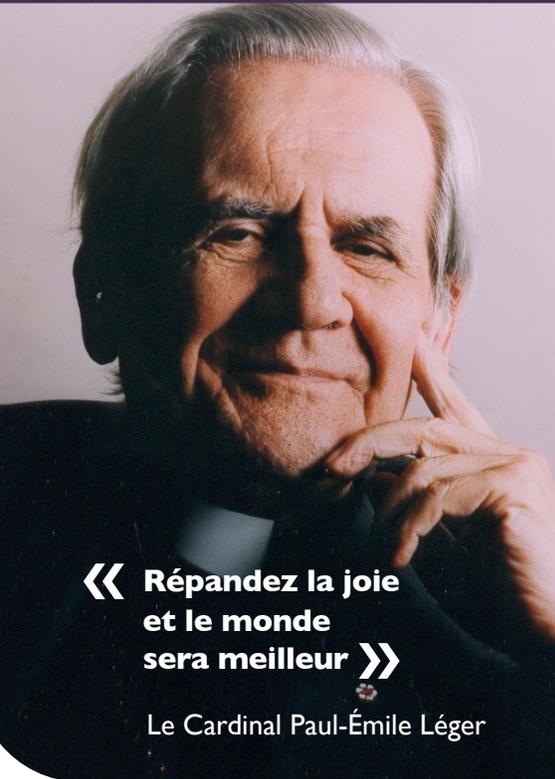
**mission  
inclusion**

LE NOUVEAU NOM  
DE L'ŒUVRE LÉGER

# NOS VIES ONT ÉTÉ BOULEVERSÉES

CETTE ANNÉE 2020 SERA À JAMAIS GRAVÉE DANS NOS MÉMOIRES.

PROCUREZ-VOUS  
LE DVD SUR LA VIE  
ET L'ŒUVRE DU  
CARDINAL EN  
COMMUNIQUANT  
AVEC NOUS  
AU 1-877-228-7383.



« Répandez la joie et le monde sera meilleur »

Le Cardinal Paul-Émile Léger

Nos vies ont changé brusquement. Pour plusieurs d'entre vous, il n'a plus été possible d'aller à la rencontre d'autrui. Vous avez été forcés de prendre vos repas en solo, sans pouvoir retrouver vos pairs à la salle à manger. Vous avez été contraints de renoncer à vos activités préférées. Pire, vous avez été privés de vos proches, de vos enfants, de vos petits-enfants... Des membres de votre entourage ont peut-être même été emportés par la maladie.

Je pense à vous, j'ai pu parler à plusieurs; le téléphone est vraiment encore un bon outil de communication. J'ai bien compris combien la solitude et l'isolement vous ont pesé, vous pèsent encore.

Nous vivons toujours dans l'incertitude, mais outre la présence des autres et la chaleur humaine, si essentielles à notre quiétude, nous sommes nombreux à ne manquer de rien sur le plan matériel. Nous devons donc faire preuve de courage et nous adapter à cette nouvelle réalité, du moins d'ici à ce que la pandémie se résorbe.

Cette crise, toutefois, a contribué à l'accroissement des inégalités; je pense ici à ceux et celles qui étaient déjà dans une situation précaire et dont la vulnérabilité n'a fait que croître.

Heureusement, les organismes communautaires de chez nous ainsi que nos partenaires d'Afrique, d'Asie, d'Haïti et d'Amérique latine savent qu'ils peuvent compter sur la collaboration de **Mission inclusion**, le nouveau nom de **L'ŒUVRE LÉGER**. Nous avons redoublé d'ingéniosité et d'efforts pour répondre rapidement à leurs demandes face à des besoins qui augmentent de jour en jour.

**Le cardinal Léger avait une mission : rendre notre société plus équitable.** Il a créé toutes ses œuvres à cette fin, animé par le profond espoir que l'aide se pérennise. Sa mission est accomplie, la Fondation est forte et dorénavant bien outillée pour mobiliser les gens et accompagner les moins favorisés non seulement sur le plan financier, mais par la mise en place des outils nécessaires pour assurer le développement de tous.

**Vous êtes un maillon précieux dans la solidité de Mission inclusion. Votre soutien fidèle, c'est notre force. Plusieurs d'entre vous nous accompagnent depuis les tous débuts de cette grande œuvre, certains depuis 20, 25 et même plus de 30 ans. Nous vous disons un énorme merci de faire partie de notre grande famille et de contribuer au bonheur des gens.**

Aujourd'hui, le cardinal dirait à nouveau : « Répandez la joie et le monde sera meilleur », comme nous l'entendons dans le documentaire que le journaliste Gilles Courtemanche lui a consacré. Ces paroles, il les a prononcées lors de sa dernière apparition publique, cinq jours avant son décès. **Répandre la joie, c'est ce que vous faites en partageant avec les autres.**

En cette fin d'année 2020, c'est ce message que j'aimerais vous livrer.



Louise Dyotte

Conseillère principale  
aux dons majeurs et planifiés

# ŒUVRER ENSEMBLE, DANS UN CONTEXTE DE PANDÉMIE

Entrevue avec

**Frédérique Thomas**

Directrice de la programmation, Mission inclusion



**Q.** Pour nous mettre en contexte, quel était l'état de la situation avant la pandémie et pendant le pic, et qu'en est-il en ce moment pour **Mission inclusion**?

**R.** **Mission inclusion** travaille avec les populations vulnérables et marginalisées sur le droit à l'alimentaire, les droits des femmes et des enfants, et le droit à la santé au Québec et à l'international. La pandémie a vu augmenter le nombre de personnes en situation de précarité et a accentué les besoins auprès des populations déjà fragilisées. La situation reste très fragile et les besoins, criants, car en plus de la situation qui prévalait avant la crise sanitaire, les décisions prises pour contrer les effets de la pandémie ont eu des conséquences néfastes à long terme pour les populations.

**Q.** Comment entrevoyez-vous la suite des choses pour les prochains mois?

**R.** Il est trop tôt pour déterminer les conséquences de la pandémie en 2020. Ce que l'on sait, c'est qu'elles seront néfastes à court, à moyen et à long terme. Par ailleurs, dans beaucoup de pays, les organisations offrant de l'aide internationale, quand elles n'ont pas eu à fermer leurs portes, ont été contraintes de réaffecter leurs ressources financières et humaines au traitement de la COVID-19 et à l'aide humanitaire d'urgence. Et cela, au détriment des programmes ordinaires de vaccination, de dépistage des maladies graves, de scolarisation, de lutte à

la sécurité alimentaire ou contre les violences faites aux femmes. Ces mesures nécessaires se soldent souvent malheureusement par un ralentissement, voire un recul sur le plan du développement humain. **Mission inclusion** continuera d'appuyer ses partenaires dans leurs actions pour répondre aux besoins des communautés.

**Q.** Quels sont vos enjeux majeurs en ce moment?

**R.** Répondre aux besoins des partenaires, qui se sont décuplés, est le principal enjeu. Pour ce faire, **Mission inclusion** doit développer le financement auprès de nouveaux groupes et poursuivre ses activités de sensibilisation et d'éducation du public, ce qui est beaucoup plus difficile en temps de distanciation physique.

**Q.** Sur quel front vous appelle-t-on à intervenir en ce moment?

**R.** Il y a de l'espoir quand la population, les organisations de la société civile et les gouvernements font front commun et globalisent la solidarité. Nous en avons été témoins dans les derniers mois avec le bel élan de solidarité que nous avons observé. Dans ce contexte, nous faisons de nouveau appel à la solidarité de chacun pour continuer à soutenir les populations vulnérables qui font face à une crise économique et humanitaire durable sans précédent.

# D'AUTRES FORMES DE DON

## LA PLANIFICATION D'UN DON

### ET AVANT TOUT UN GESTE DU

J'aimerais bien démystifier cette formule qu'on appelle dans le jargon de la philanthropie «le don planifié». Le don planifié peut prendre plusieurs formes : don testamentaire, don au moyen de l'assurance vie, don de valeurs mobilières, rente viagère de bienfaisance, création d'une fiducie de bienfaisance... Chacun comporte des avantages fiscaux différents. Ces politiques d'allègements fiscaux sont offertes par nos gouvernements afin d'encourager les Canadiens et les Canadiennes à se montrer généreux envers les organismes de bienfaisance enregistrés.

La planification d'un don est d'abord et avant tout un geste du cœur. Un geste qui perpétue votre volonté d'aider les autres et, contrairement à ce qu'on peut penser, il n'est pas besoin d'être riche pour faire un don planifié. Il ne s'agit pas non plus de déshériter ses enfants ou ses proches.



## LE DON TESTAMENTAIRE

Il permet de faire un don sans toucher à ses actifs, et contribue à réduire de façon importante l'impôt à payer par la succession.

### **Vous pouvez donner :**

- Un montant fixe
- Un pourcentage de votre succession
- Le produit entier ou partiel d'un FERR ou d'un REER, une police d'assurance vie, des actions, des obligations.

« Par bonheur, nos trois enfants, à ma femme et moi, sont tous bien établis et n'ont pas besoin de l'aide financière de leurs parents. En contrepartie, les besoins des plus vulnérables sont toujours présents et importants. Je crois que nous devrions tous adopter une attitude différente par rapport au partage, et cela explique notre choix de faire un don testamentaire. Ce don du partage est en quelque sorte notre quatrième enfant. »

Donateur de longue date

# PLANIFIÉ EST D'ABORD CŒUR



## LE DON DE VALEURS MOBILIÈRES

La fin d'année approche, il est encore temps de planifier un don provenant de votre portefeuille d'actions. C'est un moyen très efficace de faire un don; il faut simplement s'assurer d'utiliser des titres qui ont pris beaucoup de valeur, sinon le geste n'en vaut pas la peine. Ici, votre gain en capital est à 0 \$, mais vous bénéficiez d'un crédit d'impôt puisque nous vous remettons un reçu fiscal de la valeur marchande des titres au moment du transfert à notre compte. Je vous invite à lire le témoignage de M. Serge Lyras, qui finance un de nos projets au Burkina Faso chaque année en utilisant cette formule de don (**voir page 7**).



## LE DON D'UNE POLICE D'ASSURANCE VIE

L'effet levier s'avère un moyen efficace de faire un don important à moindre coût. Vous bénéficiez d'une déduction d'impôt pour les primes que vous payez, et le capital décès sera remis à la cause de votre choix.

Si vous n'avez plus besoin de la protection offerte par votre police d'assurance vie, vous pouvez désigner la Fondation Jules et Paul-Émile Léger comme bénéficiaire irrévocable. Nous recevrons le don à la suite de votre décès, et votre succession bénéficiera des économies fiscales.

« Je n'ai pas eu d'enfants et, sans oublier mes proches, je peux laisser ma marque et redonner à ceux qui n'ont pas reçu autant que moi. J'ai nommé la Fondation Jules et Paul-Émile Léger comme bénéficiaire d'une police d'assurance vie pour laquelle je n'avais plus besoin de la protection depuis que je suis veuve. Elle sera plus utile ici, en soutenant des projets humanitaires. »

Madame Clémence Fortin Lavoie  
Généreuse donatrice

## VOUS AIMERIEZ EN SAVOIR PLUS SUR LA PLANIFICATION SUCCESSORALE?

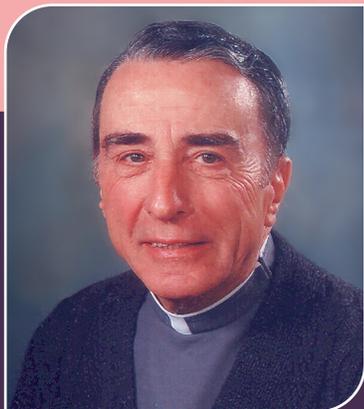
Nous vous ferons parvenir notre guide Réponses à vos questions, sur simple demande de votre part. Louise Dyotte, conseillère principale aux dons majeurs et planifiés, se fera également un plaisir de répondre à toute autre question.

| 877 288-7383, poste 138 ou [louise.dyotte@missioninclusion.ca](mailto:louise.dyotte@missioninclusion.ca)



# EN SOUVENIR D'UN HOMME DE CŒUR, M. RENÉ BOUSQUET

(1931-2020)



**C'est un ami de la  
Fondation qui nous  
a quittés ce printemps.**

Il vouait une grande admiration au cardinal Léger, qui «semait l'espérance autour de lui». Tous deux s'étaient connus dans les années 1970, alors que le cardinal était missionnaire au Cameroun.

Animateur de pastorale dans une polyvalente, M. Bousquet a mobilisé un grand nombre de jeunes à la cause des plus démunis de la terre. Il a fait don d'une grande partie de son avoir sous forme de rente viagère de bienfaisance, une option qui lui permettait de partager avec autrui tout en faisant face à ses dépenses courantes. Il assistait à chacun de nos concerts, s'intéressait à tout, aimait en connaître plus sur nos projets et sur les défis à relever, principalement dans les pays d'Afrique. Je le remercie de sa présence chaleureuse et lui suis reconnaissante d'avoir été une source d'inspiration pour plusieurs.

**Louise Dyotte**

## LA RENTE DE BIENFAISANCE UN EXEMPLE

M. André Lacharité, âgé de 75 ans, cède un capital de 20 000 \$ à La Croix d'or, filiale de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger.

Il obtient un taux de rente de 5,75 %, soit un revenu de 1 150 \$ par année. Sa rente est non imposable, vu son âge. De plus, un reçu d'environ 4 000 \$ lui sera remis à des fins fiscales pour 2020, ce qui lui permettra de réduire le solde de ses impôts à payer d'environ 2 000 \$. Une rente peut être établie pour un ou deux bénéficiaires (par exemple, un couple, un frère et une sœur, des parents ou des amis).

**POSEZ UN GESTE GÉNÉREUX ET PAYANT EN  
TRANSFORMANT VOTRE CAPITAL EN REVENU  
STABLE, EXEMPT D'IMPÔT OU PEU IMPOSÉ**

FEMME	ÂGE	HOMME
4,00 %	66 ans	4,45 %
4,85 %	72 ans	5,35 %
5,45 %	77 ans	6,00 %
6,80 %	82 ans	7,24 %

\* Nos taux de rente varient selon les conditions du marché (01-10-2020)



# SOLIDAIRE ET RÉSILIENT

## DANS UN CONTEXTE DE GRANDE VULNÉRABILITÉ

La présente crise sanitaire nous a permis de mesurer pleinement notre vulnérabilité et de constater à quel point nous ne sommes pas tous égaux face à une telle pandémie. Fort heureusement, Mission inclusion a la chance de compter sur l'appui de partenaires et de donateurs au grand cœur comme vous, pour continuer de soutenir les personnes vulnérables. Tour d'horizon de la situation.

### **KENYA : Un appareil pour le lavage des mains!**

Grâce à l'appui d'une grande donatrice, la famille Plouf, les gens de Kesho ont créé un appareil pour faciliter le lavage des mains et s'adapter aux nouvelles normes sanitaires.

### **PÉROU : Offre quotidienne de nourriture et de médicaments**

À Lima, l'organisme Generacion a affronté les risques sanitaires pour offrir de la nourriture et des médicaments aux plus vulnérables, tous les jours.

### **QUÉBEC: Filet de sécurité pour les organismes communautaires**

Au Québec, Mission inclusion continue d'offrir un filet de sécurité aux organismes qu'elle appuie, peu importe le contexte.

Nous avons créé un fonds d'urgence avec l'appui de la Fondation McConnell et de nos généreux donateurs pour répondre aux demandes des organismes communautaires québécois afin qu'ils puissent poursuivre leurs activités et maintenir des services essentiels pour de nombreux Québécois et Québécoises.

Grâce à votre solidarité et à la collaboration de nos partenaires, **Mission inclusion** continuera d'appuyer les efforts des organismes communautaires locaux pour surmonter cette période de crise et venir en aide aux plus vulnérables.

**MERCI DE TOUT COEUR!**

# UN APPUI MAJEUR POUR LES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES GENRES AU BURKINA FASO



Témoignage de  
**M. Serge Lyras**  
Grand philanthrope du  
projet ATTOUS

« J'ai toujours voulu apporter ma contribution pour améliorer le sort des plus démunis. J'avais en tête des idées de projets philanthropiques et on m'a conseillé la Fondation Jules et Paul-Émile Léger pour leurs connaissances, la qualité de leurs projets et la rigueur des suivis que les gestionnaires font. C'était important aussi pour moi que la Fondation ait une bonne gouvernance et des frais administratifs bas, je souhaitais que mon investissement aide les projets et les gens. J'ai donc choisi d'appuyer le projet ATTOUS à Ouagadougou au Burkina Faso, une formation de mécanique générale, spécifiquement conçue pour les femmes. Ce qui me marque le plus est la résilience et la détermination dont font preuve les femmes pour suivre cette formation : plusieurs d'entre elles parcourent plusieurs kilomètres dans des conditions difficiles à pied ou à vélo, souvent avec leurs bébés ou de jeunes enfants sur le dos. C'est extrêmement valorisant de voir ce que ces femmes réalisent, elles gagnent tellement en confiance : elles obtiennent une certification qui leur permet d'être respectées par leur milieu pour leurs connaissances et leurs expériences, et un emploi qui améliore significativement leurs conditions de vie. Je suis très fier d'investir à long terme avec Mission inclusion et de constater le succès de ce programme qui change la vie de ces femmes et de leurs familles. Je le recommande à tous. »

**Au Québec,**  
14 organismes d'un  
peu partout dans la  
province ont bénéficié  
du fonds d'urgence en  
vue de briser l'isolement  
de personnes âgées,  
de poursuivre le travail  
auprès des jeunes  
en situation précaire  
pour éviter qu'ils ne  
se retrouvent à la rue  
ou d'assurer des repas  
et une distribution  
alimentaire aux plus  
vulnérables.



# MISSION INCLUSION VOUS REMERCIE DU FOND DU CŒUR!

## 14 ORGANISMES SOUTENUS AU QUÉBEC ET 22 À L'INTERNATIONAL GRÂCE À VOUS

Mission inclusion a joué un rôle important dès le début de la pandémie. En mars 2020, nous avons lancé un appel à votre générosité avec notre fonds d'urgence COVID-19. Vous avez été nombreux à répondre et nous vous en remercions sincèrement.

## LA RÉSILIENCE AU CŒUR DE NOS ACTIONS

Votre précieux soutien aura permis aux organismes communautaires de demeurer solides devant l'urgence causée par la crise et de s'adapter à cette nouvelle réalité, qui évolue de jour en jour. Renommée «Fonds de résilience COVID-19» en hommage à la résilience dont nos partenaires font preuve depuis des mois, cette initiative permet à Mission inclusion de faire une réelle différence auprès des populations en situation de vulnérabilité, et ce, depuis 70 ans.

La dignité humaine est un droit fondamental.

Aidez-nous à soutenir ceux qui en ont le plus besoin en faisant un don dès maintenant à Mission inclusion. De tout cœur, merci d'être avec nous.

Votre engagement envers notre Fondation est porteur d'espoir pour une meilleure société, un meilleur monde.

Pour en savoir plus sur l'impact de votre don, abonnez-vous à notre infolettre au [www.missioninclusion.ca](http://www.missioninclusion.ca) !

Bulletin d'information de

130, avenue De L'Épée, Montréal (Québec) H2V 3T2 514 495-2409 | 1 877 288-7383

[missioninclusion.ca](http://missioninclusion.ca)   

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020 – PP 40036970  
**Mission inclusion** est une marque utilisée par la Fondation Jules et Paul-Émile Léger.  
 Numéro d'organisme de bienfaisance enregistré : 118923689 RR 0001

